

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2022

Ouverture de la séance à **20h30**

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir donné à
AMESLANT Martine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ANDRÉ Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUJOULAT Marie Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BONHOMME Axel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BRAUD Jean Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BROUSSARD Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DESPEYSSE Sonia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DUMAS Anne Marie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
FABRE Yannick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRAISSE Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GARDES SAINT PAUL Mireille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HEUZÉ Robert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LASSEYTE Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LOUBIER Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PIGNOL Christophe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Claude Solignac
RANC Kevin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REBOUL Liliane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SOLIGNAC Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Quorum :	16		

Secrétaire de séance : Yannick FABRE

1- Procès-verbal du conseil municipal du 09 novembre 2022 :

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejeté

2- Ordre du jour

- 1- DM N°5 Fonctionnement-budget commune
- 2- Approbation des conventions de revente d'eau
 - Par la commune de Grandrieu à la commune de Bel-Air-Val-d'Ance
 - Par la commune de Bel-Air-Val-d'Ance à la commune de Saint Bonnet Laval
- 3- Inscription de l'opération « Aménagement de la place de Verrières » aux Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires 2023 du département
- 4- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

1- DM N°5 Fonctionnement-budget commune :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

2- Approbation des conventions de revente d'eau :

- Par la commune de Grandrieu à la commune de Bel-Air-Val-d'Ance
- Par la commune de Bel-Air-Val-d'Ance à la commune de Saint Bonnet Laval

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

3- Inscription de l'opération « Aménagement de la place de Verrières et mise en valeur de la fontaine » aux Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires 2023 du département :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

4- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité :

Proposition de recrutement d'un agent expérimenté en la matière pour l'aide à la pose du carrelage au presbytère de Chams.

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

M. le Maire sollicite le conseil municipal afin d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir le montant de la participation à verser par la commune à la Région Occitanie au titre du transport scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 (3 768.00€ pour 8 enfants transportés sur l'année scolaire).

Le conseil municipal est d'accord pour ajouter ce point à l'ordre du jour.

5- Participation de la commune aux transports scolaires – année 2020-2021 :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

6- Demande d'acquisition de terrain par M. Gille Blanc :

M. Gilles BLANC, demeurant chemin du château d'eau à Chambon le Château, a signifié par courrier en date du 09 décembre 2022 son intention d'acquérir une partie de la parcelle de terrain située en face de sa propriété (parcelle B 1396) route de Grandrieu, à Chambon le Château afin de stocker son bois de chauffage et aménager le reste en jardin.

Il souhaite une contenance d'environ 200m² sur la parcelle B 1449, propriété de la commune, à adapter selon la configuration du terrain.

Monsieur le Maire précise que le trop- plein du château d'eau de Chambon le Château s'écoule sur ledit terrain et qu'il faudra tenir compte de cette contrainte.

Mme Mireille Gardes s'interroge sur un éventuel périmètre de protection du château d'eau. Le SATEP sera sollicité pour cette question.

M. Maire propose aux membres du conseil municipal un prix de vente au m² de 7.00€/m².
Le conseil valide cette proposition.

Un courrier dans ce sens sera envoyé à Gilles BLANC afin de l'informer des contraintes applicables à ce terrain et afin d'avoir son accord sur cette proposition.

Divers :

1- Demande de complément de DETR pour aménagement places de Chambon le Château :

Un Courrier de réponse de la Préfecture en date du 18/11/2022, 120 000.00€ accordés en subvention au lieu de 89 920.90€, soit + 30 079.10€.

2- Avancement des travaux du Presbytère de Chams :

La chappe liquide est posée, le carrelage va être acheté et posé en début d'année 2023 selon les conditions météorologiques. Un agent contractuel sera recruté pour la pose du carrelage.

Fin de la séance à 19h00

Signature du maire et du secrétaire de séance

Le Maire,
Claude SOLIGNAC



Le secrétaire de Séance
Yannick FABRE

